



Reproduction et Diffusion soumises à autorisation

2018.03.22

Les invités **DÉBATS & OPINIONS**

La création de valeur en entreprise provient du travail

Aujourd'hui, la participation et l'intéressement sont des dispositifs déployés dans les grandes entreprises par les PME. Ils sont complexes à mettre en œuvre dans les PME. Ils ont été guidés par des obligations légales (la participation au-delà de 50 salariés). Ils sont peu flexibles et peu adaptables à la situation de chaque entreprise. Enfin, la fiscalité sur ces dispositifs s'est renforcée ces dernières années. Aujourd'hui, le gouvernement souhaite

réunir les conditions pour que la participation, l'intéressement et l'actionnariat salariés se développent. Il y a un sujet de partage de la richesse. Aujourd'hui, la création de valeur dans l'entreprise se fait par le travail. L'actionnariat salarié sert aussi à mieux reconnaître et valoriser cette contribution à la création de valeur. L'économie de la connaissance qui se développe en France et en Occident s'appuie beaucoup plus sur le travail. Donc la rémunération du



DAVID MAHÉ

travail non seulement par les salaires mais aussi les rémunérations sur les résultats d'entreprise sont une question importante. En réalité, il ne s'agit pas d'un complément de

revenu, mais d'une aide pour constituer un patrimoine futur. Ensuite, il y a un enjeu important qui est un enjeu d'implication et d'engagement dans l'entreprise. En France, selon une étude Gallop, 10 % des salariés sont engagés, contre 17 % en Allemagne et 33 % aux Etats-Unis.

David Mahé, fondateur de *Human & Work Project*, administrateur de *Consult'in France* (vidéo tournée le 2/3/2018)